

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 " " " " six mois, 14 " " "
 " " " " un an, 25 " " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, Grande-Rue, 22.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 19 Janvier 1867.

BULLETIN.

Deux questions occupent l'esprit public, l'une toute d'intérieur, a pour objet l'époque d'ouverture de la session législative et ce qui sera décidé par le gouvernement au sujet de l'Adresse et du droit d'interpellation.

De celle-là, trop parler serait au moins inutile; car malgré les suppositions sans nombre qui s'échangent journellement, les plus habiles ne peuvent rien en dire de certain.

Quant à la seconde des préoccupations du jour, dont l'objectif est en Orient, on ne peut juger de la situation réelle que par intuition; mais on est forcé de reconnaître son extrême importance. L'enjeu intéresse l'Europe entière.

Les dernières nouvelles de la Serbie donnent à penser que les populations slaves de la Turquie se croient sûres de l'approbation de l'Autriche et de l'appui de la Russie. On ne peut se dissimuler qu'elles désirent engager la lutte au plus tôt. Le rapprochement qui se serait fait entre Vienne et Saint-Petersbourg à propos des intérêts serbes ne laisse pas que d'avoir son importance; et comme en certaines circonstances les faits les moins saillants sont parfois un symptôme, nous noterons en passant que le gouvernement italien, vient d'envoyer des décorations au prince Michel de Serbie et à plusieurs de ses ministres.

La circulaire d'Ali-Pacha aux puissances garantes, relativement aux événements de Candie et à l'attitude du gouvernement d'Athènes, contient un paragraphe où il déclare que la Porte est résolue à se faire justice elle-même si les puissances n'interviennent pour faire cesser un état de choses contraire aux traités. La démarche près du Monténégro dont nous avons rendu compte, prouve que le Divan est en effet résolu à ne pas laisser se prolonger la situation. Il paraît que le cabinet grec aurait envoyé de son côté une contre-note aux puissances occidentales.

Un télégramme de Berlin annonce que la Chambre des députés a voté le projet de loi relatif à une indemnité à accorder aux membres du Parlement.

L'entente ne s'est pas faite encore entre le cabinet de Berlin et plusieurs des Etats annexés, relativement aux demandes financières de la Prusse; on espère cependant qu'un compromis va se faire. D'après certaines rumeurs, il serait question, au lieu du budget normal de dix années, d'adopter un autre mode, lequel, tout en liant les gouvernements, ne mettrait pas en danger la constitution prussienne.

Le télégraphe nous apporte le résumé du rapport sur la situation financière de l'Italie. M. Scialoja ne dissimule ni les obstacles à surmonter, ni les expédients à pratiquer. Plusieurs de ceux-ci sont loin d'être populaires. Tel est l'impôt sur la mouture, qui rapportera, dit-on, 30 millions. Il n'est à craindre qu'il «rapporte» aussi beaucoup de désaffection dans les classes laborieuses.

Voici le résumé télégraphique de l'exposé ministériel :

« Pour combler le déficit de 185 millions, le ministre propose diverses modifications financières et réorganisations d'impôts qui doivent produire une économie de 83 millions. Parmi ces modifications, celle qui confie le service des pensions à la caisse des dépôts, procurera une économie de 17 millions; la réforme de la taxe de l'enregistrement produira 16 millions. Le ministre annonce qu'il présentera un projet de réforme sur l'impôt foncier et la richesse mobilière. Il présentera prochainement un projet sur les productions qui donnera 15 à 20 millions. 30 autres millions seront fournis par l'impôt sur la mouture.

« M. Scialoja parle des rapports de l'Eglise et de l'Etat dans le sens de la restitution à l'Eglise de sa liberté et du règlement des questions relatives aux biens ecclésiastiques. Il annonce la présentation du projet taxant ces biens à 600 millions, somme suffisante pour combler les déficits annuels jusqu'à ce que l'équilibre du budget soit établi. Il exprime la confiance

que le clergé voudra bien faire bon accueil à ce projet. Il ajoute que le clergé, entrant dans le droit commun, les questions pendantes entre l'Eglise et l'Etat seront résolues.

Le rétablissement d'un bon accord vis-à-vis du clergé, puis la réduction des dépenses militaires, voilà les deux choses les plus urgentes pour l'Italie. Lorsqu'on aura la paix extérieure et l'ordre intérieur, le reste ira de soi. Mais il faut fermer la porte aux idées, aux projets, aux hommes de révolution.

J. REBOUX.

REVUE DES JOURNAUX.

M. Sainte-Beuve publie sur M. Victor Cousin, dans le *Constitutionnel*, une étude à laquelle nous empruntons le fragment suivant :

« C'était un grand voyageur intellectuel que M. Cousin. Il n'était jamais au repos. Napoléon I^{er} a dit, parlant d'un de ses serviteurs, qui n'était autre que le comte Roderer : « Je lui crois trop d'activité dans l'esprit pour être un grand administrateur, et peut-être même pour être constant dans ses affections. » Je ne me permettrai pas d'appliquer le mot tout entier à M. Cousin. En dehors de son court passage au ministère, il eût pu d'occasions d'être administrateur, et il ne fut guère que le grand directeur et le manipulateur de la philosophie universitaire de son temps. Mais il est certain, qu'ayant un degré où il l'avait, un continu et irrésistible mouvement d'idées, il lui était difficile de demeurer au même point et de ne pas varier, même dans ses liaisons politiques. Le chef et, comme il disait, le général auquel il s'était de bonne heure donné, fut longtemps M. Thiers. Mais, dans les dernières années, M. Cousin semblait s'être séparé des principaux amis de son ancien groupe. Le séjour de Cannes où il allait chaque hiver, le voisinage de M. Merimée, la vue plus réfléchie des choses envisagées à distance, un principe de patriotisme et de générosité qu'il ne faudrait point méconnaître et qui avait trouvé jusqu'à un certain point sa satisfaction dans les événements d'Italie, l'avaient amené à des sentiments favorables à la politique de l'Empire et de son chef illustre. M. Cousin n'était plus des opposants. Il était même, m'assure-t-on, des admirateurs. Ce n'est pas nous qui l'en blâmeront. »

On lit dans le bulletin du *Journal des Débats* :

« La Gazette de Moscou insiste beaucoup sur la nécessité d'écarter en ce moment, des affaires d'Orient, toute immission étrangère et de laisser à leurs propres forces les populations soumises à la Turquie. Elle a ses raisons pour tenir ce langage, et aucun de nos lecteurs n'a besoin qu'on les lui explique. »

Le journal la France pose en principe, que la France, pas plus sous Napoléon III que sous Henri IV et sous tous les régimes, ne doit être à la merci de personne; son action dans le monde doit être libre, puissante et respectée; rien dans les combinaisons de la politique européenne, rien ne doit se faire en dehors d'elle et contre elle :

« M. de Girardin, ajoute M. Roualle, nous parle de la probabilité d'une triple alliance entre l'Angleterre, la Prusse et la Russie. Il nous paraît difficile de raisonner sur une telle donnée qui, jusqu'à présent, n'est pas sortie du domaine des nouvelles. Croire que l'Angleterre va s'unir à la Russie sur le terrain de cette question d'Orient qui les sépare si profondément, c'est peut-être ce que l'on veut faire croire à Berlin; mais ce n'est pas avec de pareils fantômes que l'on peut influencer les résolutions de notre politique. »

Le *Monde* résume, sous la rubrique de Florence, 15 janvier, et sous le signature de M. E. Taconet, le nouveau système financier de M. Scialoja, qui aura pour base l'opération sur les biens du clergé dont on parle tant :

« Une somme de 600 millions serait payée par l'Episcopat à l'Etat en six ans, l'Episcopat deviendrait maître de tous les biens de l'Eglise et serait tenu à les vendre, pour en convertir la valeur en rentes sur l'Etat dans l'espace de dix ans. La gauche, poursuit le *Monde*, fait une vive opposition à la loi nouvelle, qui, selon elle, détruit de fond en comble la loi précédente contre le clergé. Elle voit déjà les évêques nageant dans l'opulence, les ordres religieux rétablis et le culte catholique remis en honneur. Cependant, on dit le ministre résolu à tenir bon et à faire de l'approbation de la loi une question de cabinet. »

La *Patrie* déclare inexacte la nouvelle de la diminution de la cavalerie française, en ce qui touche la cavalerie de ligne et la cavalerie légère, et de la suppression immédiate de la grosse cavalerie :

« Les nouvelles armes, ajoute la *Patrie*, modifieront les conditions de l'emploi de la

cavalerie, mais elles n'entraîneront pas sa suppression. La cavalerie est appelée à rendre, comme toujours, de très-grands services, et nous croyons savoir que toutes les questions qui touchent à son avenir sont en ce moment, l'objet d'études actives et approfondies. »

J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'agence Havas nous transmet les télégrammes suivants :

ALLEMAGNE.

Berlin, 17 janvier.

La Chambre des députés s'est occupée aujourd'hui du projet de loi présenté par M. Paur pour une indemnité à accorder aux membres du Parlement. Le projet a été adopté par 178 voix contre 106. Le gouvernement avait refusé d'entrer en discussion sur cette question.

AMÉRIQUE DU SUD.

Lisbonne, 18 janvier.

On mande de Montevideo : Les avis du théâtre de la guerre constatent que l'armée et la flotte alliées restent dans l'inaction malgré le changement survenu dans le commandement suprême des forces armées de terre et de mer.

Dans la Confédération argentine, la révolution contre l'autorité du général Mitre, inaugurée par la province de Mendoza, fait des progrès.

BRAÏL.

Lisbonne, 17 janvier.

D'après des avis de Rio-Janeiro, une certaine agitation régnerait parmi les troupes de l'Opeze.

L'armée alliée, encouragée par la présence de son nouveau chef, le maréchal Caxias, se disposerait à reprendre l'offensive.

ESPAGNE.

Madrid, 17 janvier, soir.

La *Epoca* annonce que les gouverneurs de Séville, de Valence, de Valladolid et d'autres capitales de provinces sont arrivés à Madrid.

300 O dette intérieure 33 80.
Dito différée, 31 25.

HONGRIE.

Pesth, 17 janvier.

La chambre des magnats a adopté à l'unanimité l'adresse de M. Desz, contre le projet de réorganisation de l'armée. Le comte Cziraky a parlé pour la révision des lois de 1848.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 20 JANVIER 1867.

— 35 —

LE DÉMON DU JEU

— XI —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 18 janvier.)

Un cri d'angoisse lui échappa. C'était cependant plutôt la nature de ses pensées que l'adieu qu'il venait de prononcer qui l'épouvantait; car il leva les bras au ciel et dit d'une voix suppliante :

— Pardon ! pardon seigneur ! votre créature tient invinciblement à la vie; mais ne vous irritez pas contre la faiblesse de sa nature. Qu'une dernière crise nerveuse brise ma vie ! que la terrible mort par la faim vienne, je me courberai humblement sous votre volonté, et bénirai en mourant l'arrêt qui me frappe ! Ah ! Dieu de miséricorde, laissez-moi trouver grâce à vos yeux !

Comme calmé par cette courte invocation il reprit avec moins d'émotion et d'un ton qui attestait qu'un sentiment de consolation avait soulagé son âme.

— Et si je puis, en ce moment suprême vous adresser une dernière prière, épar-

gnez mon pauvre oncle, dans votre miséricorde, ô Seigneur ! ne permettez pas que mon malheur abrège ses jours; il était pour moi un père, un bienfaiteur; il m'enseignait à vivre dans la crainte de votre nom. Ah ! au nom de mes cruelles souffrances, au nom de ma terrible mort, ayez pitié de lui ! que vos anges veillent aussi sur la bonne, pieuse et pure jeune fille qui vit dans votre face comme une colombe immaculée ! Jésus, Sauveur des hommes, vous avez sur la croix prié votre père céleste pour vos meurtriers. Ne demandez pas compte de mon sang à mon ennemi. Pardonnez-lui, laissez-le revenir au bien, et donnez plus tard à sa pauvre âme l'éternel repos ! Je sens mes forces s'épuiser la froide sueur de la mort mouille mon front. O mon Dieu ! en cet instant suprême donnez-moi la force de mourir avec votre amour seul dans le cœur, avec votre saint nom seul sur les lèvres.

Mais à peine les derniers mots de cette prière étaient ils tombés de sa bouche, qu'un cri étrange lui échappa; il se leva tout tremblant et dirigea les yeux vers le mur le plus éloigné de sa prison où une faible lumière paraissait danser.

— O mon Dieu, qu'est-ce que cela ? s'écria-t-il. De la lumière ? de la lumière ? Une voix ! On vient ? Y aurait-il encore de l'espoir ? Je ne mourrais donc pas ! Quel rêve cruel ! quel affreux illusion ! Mais non, non, c'est bien de la lumière; elle grandit, elle augmente... et c'est bien une voix humaine que j'entends... Hélas ! hélas ! cet espoir est plus douloureux encore que la mort !

Vacillant sur ses jambes affaiblies il se dirigea vers le mur et y chercha un appui pour ne pas tomber. Son intention était

d'atteindre la porte; mais il était tellement ému qu'il ne se sentit pas la force de faire un pas de plus. Mais cette défaillance ne dura pas longtemps; il put bientôt s'approcher de la porte, et tout tremblant d'attente il mit l'œil à la serrure de la porte pour voir dans le couloir souterrain qui s'approchait de sa prison.

Il remarqua dans le lointain un homme qui tenait une lampe à la main; mais son attitude et ses gestes étaient si étranges et sa physionomie avait une expression si extraordinaire que Geronimo douta si c'était un être humain ou une illusion de ses sens égarés qui se mouvait au loin sous son regard.

Cependant il entendait des sons confus dans le couloir; il lui semblait qu'une voix indistincte se plaignait, maudissait, puis appelait à l'aide.

Peu à peu la mystérieuse apparition s'approcha... Tout à coup Geronimo reconnut le domestique de Simon Turchi; mais pourquoi Julio se tordait-il dans de si horribles convulsions ? Pourquoi son visage était-il si affreusement contracté ? Pourquoi les menaces et les cris de rage s'échappaient-ils de sa bouche en sons si rauques ?

Une terrible conviction s'empara de l'âme de Geronimo. Julio avait cherché dans le vin le courage nécessaire pour accomplir l'œuvre que la fatalité exigeait de lui. Il était aveuglé par la boisson et il s'avançait menaçant vers la cave pour mettre à mort sans pitié sa victime.

Cette pensée frappa un instant Geronimo d'anxiété et de crainte; mais il se rappela aussitôt qu'il venait d'offrir à Dieu sa vie en sacrifice expiatoire. Il recula dans la cave, s'agenouilla au bord de

sa fosse et le sourire sur les lèvres et les yeux levés au ciel, il attendit le coup fatal.

— Il entendit Julio frotter la clef sur la porte, comme un homme dont la main vacillante cherche le trou de la serrure; il crut entendre aussi qu'il n'y avait pas de colère dans la voix de Julio et qu'au contraire ce n'était que des cris d'alarme et de détresse qui s'échappaient de son sein; mais avant qu'il eût le temps de la réflexion la porte s'ouvrit et la cave se remplit de clarté...

Julio posa la lampe à terre, et, comme s'il était tout à fait à bout de force, il s'affaissa sur le côté en s'écriant d'un ton suppliant :

— O signor, signor. Au secours, au secours ! Je suis empoisonné ! Un feu dévorant brûle ma poitrine... Ah ! ayez pitié de moi ! Pour l'amour de Dieu, délivrez-moi de cette torture !

— Ciel ! empoisonné ! dit Geronimo en courant à Julio. Malheureux, que t'est-il arrivé ? Oh ! la mort est sur ton visage !

— Simon Turchi m'a fait boire ici, cette nuit, du vin empoisonné pour anéantir avec moi le secret de votre mort. C'était lui qui m'avait fait payer Bruffero pour qu'il vous assassinât... Il veut épouser Marie Van de Werve, et supprimer le témoin qui pourrait troubler son bonheur. Ah ! le poison me déchire les entrailles !

— Dis, Julio, dis-moi ce que je puis faire pour te venir en aide ? Pauvre martyr, que les horribles douleurs tu enduises !

En disant ces mots, il se laissa tomber à genoux près de Julio, ouvrit vivement

son pourpoint pour dégager sa poitrine et lui donner l'air auquel elle semblait aspirer :

— Merci, mon Dieu ! Du pain, du pain, mes yeux voient du pain ! s'écria Geronimo presque fou de joie et en portant la main avec une fiévreuse précipitation sur le petit pain que Julio avait caché dans son pourpoint et qu'il avait tout à fait oublié depuis son fatal assoupissement.

Le jeune homme, absorbé par la satisfaction de sa feim aveugle, n'entendait plus les nouvelles plaintes de Julio. Cependant il eut à peine pris quelques bouchées du pain que déjà il le laissa tomber par terre et prenant les deux mains ce Julio, il s'écria :

— Béni, béni sois-tu ! Que le Dieu tout puissant te rende ce bienfait dans son beau ciel ! Je veux te sauver. Que faut-il que je fasse ? Donne-moi la liberté, je sortirai, je courrai, je volerai à la recherche d'un médecin, d'un prêtre... Les clefs ! les clefs !

— Hélas ! dit Julio d'une voix faible et découragée, mon cruel assassin m'a pris la clef de la porte. Nous sommes enfermés dans le bâtiment... Mais je ne puis mourir ainsi, avec le feu de l'enfer dans mes entrailles, sans confession, sans espoir de grâce pour mon âme ! Allez à l'étage supérieur, signor; appelez, criez, brisez la porte, rompez les barreaux de fer des fenêtres. Oh ! rassemblez toutes vos forces, toute votre intelligence ; ayez pitié de moi ; venez moi en aide, venez moi en aide !

Geronimo saisit les clefs, prit la lampe, traversa en toute hâte le couloir souterrain et monta l'escalier.